



MAIRIE DE ST PIERRE LE VIEUX

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 11 avril 2022

Etaient présents : Mmes LEGER Marielle, METEAU Delphine, RAVARD Alexandra, MM AUDOUIT Claude, CHARNOLÉ David, GABORIAU Sébastien, HERBRETEAU Tom, MOINARD David, THEBAULT André, VALADE David et HENRIET Christian (Pouvoir de BARDE Mickaël), Maire.

Etaient excusés : Mme CHABIRAND Fanny, MM BARDE Mickaël (Pouvoir à HENRIET Christian) et PHELIPEAU Grégoire

Etait absent : Mr CAQUINEAU Bastien

Etait secrétaire : Mme METEAU Delphine

Votants : 11 dont 1 pouvoir

Absents en début de séance : MM CHARNOLÉ David et VALADE David

Proposition prêt travaux multi-commerce et voirie

Mr Le Maire informe le Conseil Municipal que suite à sa rencontre avec Mr VIGUIER, receveur municipal, un point a été fait sur la situation financière de la commune. Le délai entre la réalisation des travaux, la réception des subventions et du FCTVA étant long, il serait souhaitable de réaliser un emprunt de 500 000 € pour les travaux du multi-commerce et voirie considérant les taux encore bas actuellement. Suite aux propositions demandées au Crédit Mutuel Océan, au Crédit Agricole, la Caisse d'Epargne et à La Poste, Le Conseil accepte d'effectuer un emprunt de 395 000 € sur le budget communal auprès du Crédit Agricole pour une durée de 20 ans aux taux de 1,58 %, mensualités de 5 768 € 31 trimestrielles + frais de dossier de 395 € complété par un prêt relais de 105 000 € en attente du FCTVA et des subventions sur une durée de 2 ans au taux fixe de 0,61 %, frais de dossier de 105 €. (Vote : 9 voix pour 1 abstention)

Taux d'imposition 2022

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2022.

Sydev : Travaux neufs d'éclairage au lieu dit « Mauvais »

Mr le Maire présente l'étude du Sydev concernant les travaux de rénovation du PL n°021-006 – VC 203 suite sinistre détecté dans la visite de maintenance du 21 février 2022. Le montant des travaux s'élève à 930 € HT, taux participation du Sydev 50 %, soit un reste à charge pour la commune de 465 € 00 HT. Le Conseil accepte à l'unanimité.

Réfection route des Plantes (La Porte de l'Île/Liez)

Mr le Maire informe que la route des plantes à La Porte de L'Île concerne 3 communes limitrophes : Liez, Maillezais et St Pierre Le Vieux. Les élus des 3 municipalités se sont réunis afin de faire le point sur le mauvais état de cette route et ont décidé de contacter une entreprise pour réaliser un devis de réfection. Les travaux seraient d'une longueur de 1 410 ml pour LIEZ, 475 ml pour MAILLEZAIS et 405 ml pour ST PIERRE LE VIEUX. La commune de LIEZ est dans l'attente de devis supplémentaires. Reporté à un conseil ultérieur.

Arrivée de Mr DAVID Valade

Foyer Rural : proposition avenant n°1 lot n°3 Cloisons-Plafonds-Isolation

Mr AUDOUIT présente l'avenant n°1 de Techni Plafonds lot n°3. Retombées des plafonds dans le hall bar pour intégration cassette climatisation. Travaux en moins habillage des embrasures des 3 portes : montant de 42 € 58 HT soit 51 € 10 TTC. Le conseil refuse à l'unanimité cet avenant.

Demande de subvention « JSP- Sèvre Autize »

Le Conseil accepte à l'unanimité d'octroyer une subvention de 150 € aux Jeunes Sapeurs-Pompiers Sèvre Autize. Le centre de secours de Maillezais est à la recherche de pompiers volontaires.

Demande de subvention « Amicale SP Maillezais Maillé »

Le Conseil accepte à l'unanimité d'octroyer une subvention de 400 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers Maillezais/Maillé.

Organisation fête de la musique

Mr Le Maire fait part d'un courrier de l'Amicale Laïque qui souhaiterait organiser en partenariat avec la municipalité la fête de la musique comme c'était de coutume avant la crise du COVID. Celle-ci aurait lieu le samedi 18 juin au terrain de Foot. Bistro Cœur de Vendée organisera par ailleurs une fête de la musique le mardi 21 juin. Le Conseil accepte à l'unanimité. La commune se charge de trouver les groupes, d'installer la sono et prêt de matériel, l'Amicale se chargera de la partie buvette et restauration.

Animation sur le Chemin Vendéen vers Compostelle

Mr Le Maire informe que le Bourdon passera sur le territoire de la commune le mercredi 3 août en cours de journée. L'association Vendéenne des Pèlerins de St Jacques propose la pose d'un « clou de Compostelle » et d'un « panonceau » sur un banc, au cœur du centre de La Porte de l'Île. Le Conseil accepte à l'unanimité et une rencontre avec l'association sera programmée.

Questions et informations diverses

Mr le Maire informe :

- D'un courrier d'un administré concernant la cession d'une ancienne venelle à Souil. Une réponse lui sera adressée.
- Que Bistro cœur de Vendée confirme son souhait de racheter le fonds de commerce et la licence auprès de la commune.
- Que les travaux de déploiement de la fibre sur la commune commenceront cette année. Qu'un entretien a eu lieu avec l'entreprise concernant la proposition d'implantation de nouveaux poteaux : à étudier lors de la commission voirie du 19 avril prochain.
- Qu'il serait souhaitable que la commission animation se réunisse pour organiser l'opération « St Pierre a du Talent ». Date retenue le mercredi 20 avril à 18h30 et à 19h avec les « Talents » qui se sont fait connaître en mairie.
- Qu'une nouvelle demande de Convivio (prestataire des repas cantine) concernant l'augmentation des matières premières et la répercussion sur le tarif facturé à la commune. Ce point sera à l'ordre du jour du prochain conseil.
- Qu'une visite du clocher de l'église de St Pierre a eu lieu. Un compte rendu sera rédigé sur l'histoire de la cloche à l'intention des administrés.
- Que suite à la demande d'administrés il serait souhaitable d'installer un banc sous les arbres du parking de l'atelier communal. La commission bâtiment va étudier cette demande.
- Que des travaux de remplacement de porte aux vestiaires du foot sont à prévoir ainsi que des travaux d'électricité, une partie du local étant mise à la disposition de la Sté de Chasse prochainement. La commission bâtiment va solliciter des devis.
- Que la fermeture d'une classe sur les 4 paraît inéluctable à la prochaine rentrée scolaire. Suite au sondage auprès des parents d'élèves concernant un éventuel regroupement avec Maillezais, il en ressort que les parents d'élèves de St Pierre s'opposent à ce regroupement mais que les parents d'élèves de Maillezais y sont favorables. À évoquer au conseil d'école de juin.

Prochain conseil le lundi 9 mai 2022 à 19h15, date à confirmer.

Vu par nous, Maire de la Commune de ST PIERRE LE VIEUX pour être affiché le 15 avril 2022 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884.

A Saint-Pierre-Le-Vieux, le 14 avril 2022
Le Maire,
Christian HENRIET

